



## Faits saillants #4

En suivi de l'Assemblée des déléguées et délégués  
16 janvier 2024

### [Compensation maîtres associés 2023-2024](#)

#### **Maintien de l'équité 2020**

Il n'y a pas de suivi individuel obligatoire à la correspondance reçue sur ce sujet.

#### **Bonification de la rémunération pour suppléance de dépannage**

Pour le personnel enseignant à 100% de tâche, il y aura une bonification de 20%. Cette mesure ne s'applique pas pour les contrats avec de la suppléance.

#### **Messages de pénurie :**

L'historique des pénuries du personnel enseignant est maintenant disponible sur la page d'accueil du selac.ca

#### **Rattrapage**

La planification de celui-ci appartient aux écoles. La situation a changé depuis la rencontre des personnes déléguées. La position du Centre de services, quant à la rémunération, a changé. En effet, selon leur interprétation, la rémunération doit être de 1/1000 seulement. Aussi, cette rémunération inclue la planification. Malheureusement, c'est cette même tendance qui semble y avoir avec les autres CSS. La FSE fait présentement les représentations nécessaires auprès du ministère pour clarifier le tout. Dès que nous aurons plus d'informations, nous vous ferons le suivi.

#### **Sondage CSQ :**                    [Pratique du métier](#)

#### **Relève vice-présidence**

L'exécutif syndical est en réflexion afin de faciliter le transfert de dossiers.

#### **Assemblée générale le mercredi 24 janvier 2024**

Salle Piékouagami de l'Hôtel Universel à 16h15

Vous désirez obtenir de l'information ou des précisions sur l'un ou l'autre de ces sujets?  
Demandez à votre déléguée ou délégué ou communiquez avec nous : 418-662-7692.  
Il nous fera plaisir de répondre à vos interrogations.